

Kigali, le 25 juillet 1956.-  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 4222/A.I.

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

Successions indigènes

---  
INSTRUCTIONS.-

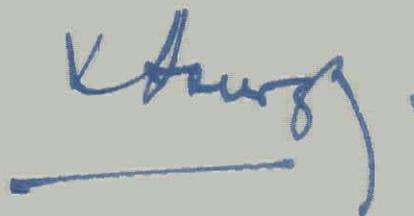
A Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à

RUHENGERI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous rappeler que dans tous les cas où vous recevez une demande de renseignements relatifs aux successions indigènes et émanant de Monsieur le Directeur Provincial des A.I.M.O., il vous appartient de répondre directement à Monsieur le Directeur des A.I.M.O. avec une copie pour information ne destinée.

Pour le Résident du Ruanda, en route  
Le Résident adjoint, R. BOURGEOIS,



Ruhengeri



10376